



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE BASKETBALL (FIBA)

Basketball 3x3

A. ÉPREUVES (2)

Épreuve masculine (1)	Épreuve féminine (1)
Tournoi à 8 équipes	Tournoi à 8 équipes

B. QUOTA D'ATHLETES

1. Quota total pour le basketball 3x3 :

	Places de qualification	Places pays hôte	Total
Hommes	32 athlètes (8 équipes)*	*	32
Femmes	32 athlètes (8 équipes)*	*	32
Total	64 athlètes (16 équipes)		64

*Voir section D. Places pays hôte

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO :

	Quota par CNO
Hommes	4 athlètes (1 équipe)
Femmes	4 athlètes (1 équipe)
Total	8 athlètes (2 équipes)

3. Mode d'attribution des places de qualification :

La place est attribuée au CNO.

C. ADMISSION DES ATHLETES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment aux Règles 41 (Nationalité des concurrents) et 43 (Code mondial antidopage et Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020 (les "**Jeux Olympiques**").

Autres conditions requises par la FI :

Pour pouvoir participer aux Jeux Olympiques, tous les athlètes doivent avoir un compte homologué (profil) sur <https://play.fiba3x3.com> et au moins deux (2) des quatre (4) membres de l'équipe devront figurer parmi les dix premiers(ères) au classement individuel national du 22 juin 2020 (soit deux semaines avant la date limite d'inscription par sport pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020) (seuls les athlètes ayant un compte



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

homologué seront pris en considération) ; les deux (2) autres membres de l'équipe devront avoir au moins 5400 points individuels pour les hommes et 3600 points individuels pour les femmes, ou figurer parmi les 50 premiers(ères) au classement individuel national du 22 juin 2020 (seuls les athlètes ayant un compte homologué seront pris en considération).

Nonobstant ce qui précède, les athlètes devront également répondre aux critères de nationalité suivants, applicables au basketball 3x3, pour pouvoir participer aux Jeux Olympiques :

- posséder la nationalité du pays qu'ils représentent ;
- être porteurs d'un passeport du pays représenté émis par les autorités compétentes avant le 1^{er} janvier 2018 ;
- ne pas avoir joué pour l'équipe nationale de basketball (5 contre 5 et/ou 3x3) d'un autre pays lors d'une compétition officielle de la FIBA, sauf sur présentation d'une dérogation spéciale du secrétaire général de la FIBA ;
- être âgés d'au moins 18 ans le 24 juillet 2020.

Seuls les CNO dont les fédérations nationales répondent aux critères suivants seront autorisés à participer aux Jeux Olympiques :

- avoir organisé sur leur territoire, au cours des 12 mois précédant le 1^{er} novembre 2019, au moins trois (3) tournois, avec attribution de points de classement, homologués par la FIBA et inscrits sur sa plateforme en ligne (<http://play.fiba3x3.com>) ;
- avoir au moins, avant le 1^{er} novembre 2019, un membre de leur personnel titulaire d'un [certificat de formation en ligne 3x3 de la FIBA](#) en cours de validité ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une suspension ou d'une autre forme de sanction de la part de la FIBA.

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

PLACES DE QUALIFICATION

Les épreuves de qualification sont citées dans l'ordre de qualification.

HOMMES/FEMMES

Nombre de places de qualification par catégories (hommes/femmes)	Épreuve de qualification
4 équipes (H) 4 équipes (F)	<p>Classement 3x3 par fédérations du 1^{er} novembre 2019 à 12h00 UTC</p> <p>Le classement 3x3 par Fédérations est établi sur la base des points de classement de chaque CNO. Les points de classement d'un CNO correspondent à la somme des points de classement de ses 100 meilleur(e)s joueur(euses) possédant un compte homologué sur play.fiba3x3.com. Les CNO ayant le même nombre de points seront départagés grâce à leur joueur(euse) le(la) mieux classé(e). Les points de classement de chaque joueur(euse) sont calculés à partir des points obtenus lors des neuf (9) meilleures épreuves homologuées par la FIBA au cours des 12 mois précédant le 1^{er} novembre 2019. La liste des épreuves homologuées par la FIBA figure sur le site https://play.fiba3x3.com.</p> <p>Les trois (3) ou quatre (4) CNO les mieux placés (selon la place du pays hôte) au classement 3x3 par fédérations du 1^{er} novembre 2019 à 12h00 UTC obtiendront chacun</p>



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

	<p>une (1) place de qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 ; il ne peut toutefois y avoir plus de deux (2) CNO du même continent (les cinq continents étant l'Amérique, l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie).</p> <p>En cas d'égalité entre deux ou plusieurs CNO au classement 3x3 par fédérations, la place de qualification ira au(x) CNO dont le(la) joueur(euse) (possédant un compte homologué) sera le(la) mieux classé(e).</p> <p>Le classement 3x3 par fédérations est actualisé tous les jours et peut être consulté sur https://fiba3x3.com/</p>
3 équipes (H) 3 équipes (F)	<p>Tournoi de qualification olympique 2020 de la FIBA (date et lieu à confirmer)</p> <p>Les trois (3) CNO les mieux classés au tournoi de qualification olympique 2020 de la FIBA obtiendront chacun une (1) place de qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020.</p> <p>Vingt équipes par catégorie (hommes/femmes) seront autorisées à participer comme suit au tournoi de qualification olympique 2020 de la FIBA :</p> <ol style="list-style-type: none">1. le CNO qui accueille le tournoi s'il n'est pas déjà qualifié dans la catégorie correspondante (hommes/femmes) via le classement par fédérations (voir ci-dessus) ;2. les trois (3) équipes médaillées de la Coupe du monde de basketball 3x3 2019 (si elles ne sont pas déjà qualifiées pour les Jeux Olympiques) ;3. les seize (16) CNO (ou plus, si le CNO hôte du tournoi de qualification olympique et/ou certaines des équipes médaillées de la Coupe du monde de basketball 3x3 2019 sont déjà qualifiées pour les Jeux Olympiques) les mieux placés au classement 3x3 par fédérations du 1^{er} novembre 2019 non encore qualifiés pour les Jeux via ce classement (y compris le pays hôte des Jeux s'il n'est pas déjà qualifié) ;4. sous réserve de ce qui précède, les dix dernières places dans chaque catégorie (hommes/femmes) seront attribuées selon le classement par fédérations <u>uniquement</u> si les CNO correspondants n'ont pas déjà une équipe qualifiée ;5. Il ne pourra pas y avoir plus de dix (10) équipes originaires du même continent inscrites dans chaque catégorie (hommes/femmes). <p>Les CNO qui sont déjà qualifiés via le classement par fédérations ne participeront pas au tournoi de qualification olympique 2020 de la FIBA.</p> <p>Si un CNO refuse l'invitation ou si les critères 2 ou 3 ci-dessus s'appliquent au CNO qui accueille le tournoi de qualification olympique, le CNO admissible occupant le rang suivant au classement par fédérations du 1^{er} novembre 2019 et non encore qualifié sera invité à participer au tournoi, sous réserve des critères susmentionnés.</p>
1 équipe (H) 1 équipe (F)	<p>Tournoi de qualification olympique pour l'universalité organisé en 2020 par la FIBA (date et lieu à confirmer, en tout état de cause <u>après</u> le tournoi de qualification olympique)</p> <p>Le CNO le mieux classé lors du tournoi de qualification olympique pour l'universalité de la FIBA obtiendra une (1) place de qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020.</p> <p>Six (6) équipes seront autorisées à participer comme suit au tournoi de qualification olympique pour l'universalité :</p> <ol style="list-style-type: none">1. le CNO qui accueille le tournoi s'il n'est pas déjà qualifié dans la catégorie correspondante (hommes/femmes) via le classement par fédérations ou le tournoi de qualification olympique (voir ci-dessus) ;



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

	<ol style="list-style-type: none">les cinq (5) CNO les mieux placés au classement 3x3 par fédérations du 1^{er} novembre 2019 non encore qualifiés pour les Jeux Olympiques via ce classement ou le tournoi de qualification olympique (y compris le pays hôte des Jeux s'il n'est pas déjà qualifié) ;seuls les CNO (à l'exception de celui du pays hôte des Jeux Olympiques) qui n'ont <u>pas</u> participé aux tournois (féminin ou masculin) de basketball lors des deux dernières éditions des Jeux Olympiques pourront prendre part au tournoi de qualification olympique pour l'universalité. <p>Les CNO qui sont déjà qualifiés via le classement 3x3 par fédérations du 1^{er} novembre 2019 ou via le tournoi de qualification olympique ne participeront pas au tournoi de qualification olympique pour l'universalité.</p> <p>Si un CNO refuse l'invitation ou si le critère 2 ci-dessus s'applique au CNO du pays hôte des Jeux Olympiques, le CNO admissible occupant le rang suivant au classement par fédérations du 1^{er} novembre 2019 et non encore qualifié sera invité à participer au tournoi de qualification olympique pour l'universalité.</p>
--	--

PLACES PAYS HOTE

Si le pays hôte n'a aucune équipe qualifiée le 2 novembre 2019, la FIBA accordera automatiquement une (1) place de qualification à l'équipe la mieux placée au classement 3x3 par fédérations chez les hommes ou chez les femmes (avec une préférence pour l'équipe féminine en cas d'égalité).

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

La FIBA publiera les résultats de chaque tournoi de qualification sur son site web (www.fiba3x3.com/olympics) et informera les CNO concernés des places qui leur ont été attribuées. Les CNO devront alors confirmer l'utilisation de ces places, comme indiqué à la **section G. Période de qualification**.

F. REATTRIBUTION DES PLACES INUTILISEES

PLACES DE QUALIFICATION INUTILISEES

Si une place allouée n'est pas confirmée par un CNO dans les délais impartis ou est refusée par ce dernier, celle-ci sera réattribuée au CNO admissible occupant le rang suivant lors de l'épreuve de qualification correspondante.

PLACES PAYS HOTE INUTILISEES

Selon décision prise en décembre 2017 par le comité central de la FIBA.

G. PERIODE DE QUALIFICATION

Date	Échéance
------	----------



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

12 mois avant le 1^{er} novembre 2019 à 12h00 UTC	Période pour l'établissement des classements individuels mondiaux et par fédérations
1^{er} novembre 2019	Publication des classements 3x3 individuels et par fédérations
4 novembre 2019	Date à laquelle la FIBA informera les CNO/fédérations nationales des places de qualification qui leur ont été attribuées via le classement par fédérations
1^{er} décembre 2019	Date à laquelle les CNO confirmeront à la FIBA l'utilisation des places obtenues via le classement par fédérations
Mars 2020 (à confirmer)	Tournoi de qualification olympique (lieu à fixer)
Une semaine après le tournoi de qualification olympique	Confirmation par la FIBA aux CNO/fédérations nationales des places de qualification qui leur ont été attribuées via le tournoi de qualification olympique
Deux semaines après le tournoi de qualification olympique	Confirmation par les CNO à la FIBA de l'utilisation des places de qualification obtenues via le tournoi de qualification olympique
Avril 2020 (à confirmer)	Tournoi de qualification olympique pour l'universalité (lieu à fixer)
Une semaine après le tournoi de qualification olympique pour l'universalité	Confirmation par la FIBA aux CNO/fédérations nationales des places de qualification qui leur ont été attribuées via le tournoi de qualification olympique pour l'universalité
Deux semaines après le tournoi de qualification olympique pour l'universalité	Confirmation par les CNO à la FIBA de l'utilisation des places de qualification obtenues via le tournoi de qualification olympique pour l'universalité
Trois semaines après le tournoi de qualification olympique pour l'universalité (et une semaine au plus tard avant la date limite d'inscription par sport)	Réattribution par la FIBA, le 2 juillet 2020 au plus tard, des places inutilisées le cas échéant
6 juillet 2020	Date limite d'inscription par sport pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020
24 juillet – 9 août 2020	Jeux Olympiques de Tokyo 2020

*Heure et lieu exact à déterminer avant le 31.01.2020